

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 11 MAI

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat radical

L.-J. MALVY

CONSEILLER GÉNÉRAL DE VAYRAC

LA VICTOIRE

Le parti républicain a remporté dimanche dernier une éclatante victoire. Si quelques échecs partiels viennent attrister la joie légitime que donne le succès, ce n'est que partie remise.

Les ballotages se présentent comme très favorables à la politique d'action républicaine qui défend la liberté laïque, la prédominance de l'esprit de 1789 contre les menées des brouillons sans aveu qui s'intitulent nationalistes ou se réclament des ligues de l'action libérale ou autres destinées à restaurer en France le pouvoir personnel.

La caractéristique qui se dégage dès maintenant de ces élections est l'opposition de plus en plus manifeste entre Paris et la province.

Tandis que Paris se laisse gagner par le virus césarien, tandis qu'il sacrifie follement des hommes comme M. Brisson, la province, presque partout, reste résolument républicaine ou tend à le devenir.

Il est certain que les départements donneront à la future majorité de concentration un appoint notable.

Les ministres étaient naturellement les plus visés par le parti adverse ; aucun n'est battu. Il est vrai que M. Millerand est en ballottage, à Paris. Mais la province a réélu, dès le premier tour, M. Caillaux, qu'on disait menacé, M. Lanessan pour qui on croyait au ballottage, MM. Delcassé, Decrais Baudin ; seul, M. Georges Leygues n'est pas élu au premier tour.

La politique de défense républicaine a donc l'appui d'une grande partie de la province si elle n'a pas celui des arrondissements du centre de Paris.

LES CHIFFRES

On connaît exactement 583 résultats sur 591 sièges que contiendra la nouvelle Chambre

Les deux circonscriptions de la colonie de la Réunion ne sont convoquées que pour le 4 mai ; on ignore, à l'heure où nous paraissions, les résultats de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane. D'autre part, il y a doute sur une élection de la Haute-Loire. Ce qui réduit à 583 le nombre des résultats acquis. Sur les 583 circonscriptions en question, il y a 172 ballotages et 411 élections définitives.

Ces 411 élections ont abouti à la nomination de 22 socialistes (dont 4 dissidents), 150 radicaux ou radicaux-socialistes, 28 républicains ministériels, 114 républicains progressistes, 26 ralliés, 33 nationalistes et 38 réactionnaires (monarchistes ou impérialistes).

Suivant la statistique du ministère de l'intérieur, 248 ministériels et 163 anti-ministériels sont élus.

Il importe, en outre, de constater qu'à l'examen des résultats du 1^{er} tour, la grande majorité des ballotages doit tourner au profit de la République

M. BRISSON

Un des résultats du scrutin de dimanche à Paris, celui du dixième arrondissement, impressionnera fâcheusement la démocratie et tous les républicains de France. Une campagne abominable de calomnies et de manœuvres éhontées a mis en ballottage M. Henri Brisson.

M. Brisson est un des hommes qui ont rendu le plus de services à la France et à la République. Il était donc naturel qu'il fût le plus attaqué.

C'est contre lui que s'était concentrée toute la rage de nos adversaires ; c'est contre cet homme intègre dont la haute valeur, la probité et le patriotisme étaient un reproche vivant pour la bande nationaliste et cléricale que tous les efforts ont été tentés. C'est de porte en porte que la calomnie a été colportée. Mais ce n'était pas assez de cette propagande sournoise.

Les placards les plus ignobles ont été dirigés contre lui, l'accablant d'outrages sans nom.

On ne saurait imaginer la louche campagne des jésuites serpentant vers leur proie ; c'est par le confessionnal, dont le rideau rouge, cache tant d'ignominies, que la secte abhorrée et bigote a miné la légitime influence de M. Brisson, essayé de salir son passé sans tache, et de détruire l'effet de ses grands services.

Mais l'ingratitude a des bornes ; nous espérons qu'au second tour les électeurs, mieux inspirés, se ressaisiront et que Paris n'aura pas à rougir d'un délaisement qui serait pire qu'une faute.

L'Algérie délivrée

L'Algérie est enfin délivrée du joug antisémite.

Au premier tour de scrutin, les électeurs d'Alger ont nommé M. Colin et définitivement repoussé Drumont.

L'Ecrasement des Nationalistes

Les journaux sont relativement sobres de commentaires sur les élections. Tous constatent le lamentable échec de l'effort nationaliste.

Voici ce qu'en dit le Temps :

« Ainsi les tentatives faites pour jeter le pays hors des voies pacifiques et normales ont presque complètement échoué. On nous dira, peut-être que le nationalisme, lui, ne s'est pas affaibli. Bien au contraire, nous répondrons qu'il a tenté un effort extraordinaire et tel, peut-être, qu'on n'en avait jamais vu de semblable dans les milieux où il se recrute. Les nationalistes ont affirmé hautement, bruyamment, sans relâche, que les destinées même de la France, à l'extérieur comme à l'intérieur, dépendaient de ce scrutin de vie ou de mort ; ils arrivent à déplacer SIX voix, ce n'est vraiment pas payé. »

INFORMATIONS

Le Renouveau de la Triplice

Dans les milieux diplomatiques, on estime que les traités de la Triplice seront renouvelés, pour une durée de six ans, d'ici au 6 mai prochain, c'est-à-dire juste un an avant leur expiration en 1903.

Les nouveaux traités seront conclus sur les bases primitives de 1880, et dans un sens essentiellement pacifique, et les traités de commerce actuels seront prolongés jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par les nouveaux traités, également d'une durée de six ans à partir du 6 mai 1903.

Les diplomates les mieux renseignés affirment que les traités politiques, sinon les conventions militaires, n'ont guère été remaniés, sauf en ce qui concerne peut-être l'équilibre de l'Adriatique entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie, et la question d'Albanie à laquelle se rattache intimement celle de la vieille Serbie.

Enfin, dit-on, l'Italie désirerait que les traités de la triple alliance fussent publiés par égard pour la France, mais l'Allemagne s'y opposerait. Quant à l'Autriche-Hongrie, elle verrait à cette publication plus d'avantages que d'inconvénients, en particulier à cause de la Russie.

Les Ballons dans les Places investies

La France militaire annonce que le ministre de la guerre vient de fixer les règles du recrutement du personnel destiné à assurer le service des communications par ballons libres dans les places fortes investies. Ces aéronautes proviennent des hommes de tous grades et de toutes armes de la réserve et de l'armée territoriale qui auront obtenu le certificat d'aptitude à la conduite des ascensions libres. Les épreuves en vue de l'obtention de ce certificat sont passées une fois par an à Versailles. devant une commission de cinq officiers du génie présidée par le colonel du 1^{er} régiment. Elles portent sur les notions de géographie, de météorologie, de topographie et d'aéronautique.

Un nouvel explosif

On vient d'expérimenter à la Grezzia un nouvel explosif d'une puissance extraordinaire, mais dont la composition est encore un secret. A la suite des résultats obtenus, on a décidé d'adopter de nouveaux types de canons plus résistants pour l'artillerie de forteresse et pour les batteries des côtes.

CHRONIQUE LOCALE

Aux Electeurs

Cahors, 28 avril 1902.

Mes chers concitoyens,

Pour la quatrième fois vous avez fait triompher sur mon nom une République d'ordre, de paix, d'union, respectueuse des droits de l'homme et du citoyen, mais en même temps nettement orientée vers le progrès social.

Je vous adresse mes plus vifs remerciements. Vous pouvez être assurés que je continuerai à la pousser dans la voie des réformes destinées à améliorer le sort du peuple et vers l'application de plus en plus complète de ces grands principes de Liberté, d'Égalité, de Fraternité qui forment l'admirable devise inscrite au frontispice de nos monuments.

Vive la République !

D^r EMILE REY,
député de l'arrondissement de Cahors.

Le Scrutin du 27 avril

Encore une fois la partie est gagnée ?

Les républicains ont triomphé des manœuvres, des coalitions réactionnaires ; les candidats républicains ont vaincu !

A Cahors, à Figeac, la victoire est complète ; à Gourdon le 11 mai, elle sera assurée.

Ce résultat a stupéfié nos adversaires, qui comptaient sur l'indiscipline, sur la division, pour triompher !

Leur espoir a été déçu.

Les républicains du Lot se sont unis, et ont fait bloc contre le bloc réactionnaire.

A Cahors, M. Rey ; à Figeac, M. Vival, malgré les coalitions, les dissidences les plus louches ont triomphé.

Jamais élections ne furent plus belles, jamais l'écrasement des cléricaux n'a été plus complet.

Honneur aux républicains du Lot !

Mais la lutte n'est pas terminée !

A Gourdon les candidats républicains obtiennent deux mille voix de plus que le candidat des cléricaux !

Le triomphe de la République est assuré au 2^e tour car l'union, la discipline, sont faites, étroites et sévères ; et il est certain maintenant que l'on suivra à Gourdon l'exemple admirable de solidarité qui a été donné par les arrondissements de Cahors et de Figeac.

En présence d'adversaires qui ces jours-ci dans ces deux arrondissements essayaient par tous les moyens de s'emparer des positions républicaines, les démocrates ont resserré les rangs et en dépit de clameurs intéressées et d'ambitions ridicules, ils ont infligé à la réaction une défaite écrasante. Elle ne s'en relèvera pas !

Que le 11 mai, l'arrondissement de Gourdon se débarrasse à son tour du cléricale Lachèze qui depuis 13 ans sert la réaction au détriment de la République, et dans tout le département du Lot, enfin débarrassé des sectaires, des gens de sacristies, qui veulent nous ramener aux anciens régimes, s'élèvera éclatant et immense le cri de : Vive la République !

Recensement général des votes

La commission chargée du recensement général des votes et de la proclamation des résultats se réunira dans l'une des salles de l'hôtel de la Préfecture le jeudi 1^{er} mai 1902 à 10 heures du matin.

Cette commission se compose de MM. Relhié, Larnaudie et Iscard, membres du Conseil général.

APRÈS LA BATAILLE

Nos prévisions se sont réalisées : M. Rey est élu contre ses deux concurrents.

Il est élu au premier tour.

La volonté du suffrage universel, la volonté du parti républicain est claire, nette, précise.

La réponse du parti démocratique s'adresse aux réactionnaires.

Les électeurs ont signifié une fois de plus leur attachement à la République, leur répugnance pour toute politique hypocrite de marche en arrière et de connivence avec le cléricalisme.

Les électeurs ont signifié à..... d'autres, qu'ils n'entendent céder à aucune sollicita-

tion dictée par un sentiment moins louable que le souci du triomphe républicain.

Les électeurs républicains ont montré de la manière la plus éclatante leur bon sens, leur discipline, d'un mot leur républicanisme.

On n'est républicain ou on ne le reste, dans les circonstances difficiles et aux jours de lutte, que si on « a ça dans le sang » et que si, en toutes circonstances, on se laisse uniquement guider par l'intérêt général de la démocratie.

Les républicains de Cahors ont vaincu une politique. Ils ont déjoué des calculs.

La leçon est bonne.

Nous veillerons à ce qu'elle porte ses fruits.

M. Ségué a recueilli 8.000 voix. C'est une part, la plus grande, celle que lui ont faite les irréductibles, des 12 000 voix que M. Munin-Bourdin a recueillies en 1898. Que l'on compare les résultats des communes des dernières élections à ceux de dimanche. Il est aisé de voir que les communes réactionnaires ont donné leur principal appoint au contingent de M. Ségué.

Il n'est, dans nos campagnes, un secret pour personne, que les soutiens de la candidature Ségué étaient les mêmes que ceux qui appuyaient naguère M. Bourdin, qui avaient été les amis du comte Murat, qui seraient demain encore fidèles à tout autre représentant des idées réactionnaires, avouées ou masquées. Nous l'avons dit; les résultats d'avant-hier l'ont prouvé.

Nous félicitons d'ailleurs les chefs de l'opposition monarchique de leur constance dans le malheur.

Ils ont des convictions anti-démocratiques sincères; ils les doivent à leur naissance, à l'éducation cléricale et anti-révolutionnaire qu'ils ont reçue. Leur origine, leur « classe », la formation de leur esprit les excusent. Mais le peuple, lui, s'écarte d'eux d'instinct chaque jour davantage, quelque moyen qu'ils emploient, qu'ils comptent sur l'intimidation et la crainte, ou sur la tromperie et la ruse. Le peuple n'a ni peur ni naïveté.

Bienôt ces chefs seront seuls, sans soldats.

Respect aux vaincus!

Nous serons moins indulgent pour les autres. M. Pagès-Lechesne a obtenu 4.000 voix.

Où les a-t-il prises? Le souvenir de la lutte est trop présent à la mémoire de tous pour ne pas le fixer tout de suite.

De tous les partis en présence, M. Pagès-Lechesne a obtenu les suffrages des moins convaincus; des... pas convaincus du tout.

Ces suffrages ne pouvaient qu'aller à lui. S'en doute-t-il?

Peut-être, mais son impatience d'être quelque chose avant d'être un homme est son excuse à lui à qui, réactionnaires ou républicains auraient tort de tenir rigueur. Quand M. Pagès-Lechesne se sera décidé, ceux à qui il aura donné des gages auront à se féliciter, plus tard, de l'avoir avec eux.

Il a des qualités naissantes dont un parti quelconque peut tirer profit. A qui donnera-t-il sa parole, envers qui la tiendra-t-il surtout?

Le temps à chacun le dira. Et alors les électeurs sérieux iront à lui et sa voix sonore pourra pousser, de manière à être entendue, soit le cri de ralliement de nos vieux rois « Montjoye et St-Denis », soit, celui plus moderne de Vive la République!

Que M. Pagès-Lechesne entre en recueillement et que le souvenir de la réunion publique de samedi, où des appuis si variés lui étaient si chaleureusement apportés, n'abandonne pas plus sa mémoire que les résultats d'avant-hier.

Qu'entre ses 4.000 amis il choisisse.

Quand il sera plus grand, il n'en voudra sans doute aucun!

Mais on commence par faire la petite guerre avec des soldats de plomb. Plus tard, quand on a brisé ces petits bonshommes qui ont donné l'illusion de grands guerriers, qu'on a fermé la boîte qui les contenait, qu'on l'a soigneusement rangée comme un gai souvenir d'enfance, on regarde ces débris avec un bon sourire, en évoquant des illusions disparues, tout ému encore de la petite honte de l'enfant surpris, se croyant seul, quand il commandait ces fragiles bataillons.

Des réactionnaires qu'on ne détournait pas trop de M. Pagès-Lechesne sont allés à lui. Il en a eu près de 3.000. M. Ségué d'ailleurs ne les a pas trop découragés car il a montré dans sa campagne autant de condescendance et de confraternité à M. Pa-

gès Lechesne qu'il lui en a témoigné publiquement samedi à la réunion du théâtre. M. Pagès Lechesne y a été le jouet de M. Ségué dans ces efforts peu heureux d'ailleurs de division des républicains.

Et cette division était aussi proclamée nécessaire par la *Dépêche*, par des républicains indisciplinés dont les convictions s'arrêtent à d'ambitieux intérêts personnels déguisés.

C'est là le secret des 1 000 ou 1.500 voix que M. Pagès Lechesne a obtenues de plus que les circonstances nous le faisaient prévoir à la veille même du scrutin.

Le parti républicain a jugé ces transfuges en leur infligeant le triomphe de M. Rey.

Ce triomphe appartient tout entier au parti radical.

M. Rey en effet n'est qu'un nom. Il personnifie aujourd'hui notre programme, il sert notre politique. Ses services passés rendus à la République lui ont valu cet honneur.

Mais c'est avec lui et sur son nom que notre programme et notre politique ont été approuvés par plus de 13.000 républicains.

Le *Journal du Lot* a quelque droit de s'en enorgueillir;

Le *Réformateur* n'a pas trahi le vieil esprit républicain;

Le *Réveil*, avec eux, dès que la réaction a produit la candidature de son représentant, a contribué aussi à l'œuvre démocratique;

L'*Alliance*, sans illusion, a prêté le concours qu'elle pouvait apporter au triomphe radical voulu par le parti!

Le résultat d'hier est une affirmation nouvelle de l'esprit démocratique de l'arrondissement, la récompense des efforts de tous, la preuve irréfragable de la sagesse et de la clairvoyance des républicains.

C'est une leçon pour tous!

Vive la République radicale.

LE JOURNAL DU LOT.

LES ÉLECTIONS

Maintenant que dans notre arrondissement la bataille est terminée, que la victoire nous est acquise, largement acquise, sans fracas, mais avec joie, nous pouvons nous féliciter du succès obtenu.

Malgré la coalition des forces réactionnaires, malgré la faction mécontente et ambitieuse qui, sous un pavillon flamboyant neuf, cachait bien des appétits, les républicains de l'arrondissement ont triomphé.

Mais ce triomphe a été vivement disputé. Certes, nul ne se faisait illusion sur le résultat définitif, cependant d'aucuns estimaient que ce résultat ne serait pas si nettement favorable à M. Rey.

La réaction avait mobilisé toutes ses forces, toujours prêtes, toujours résolues: beaucoup de démocrates se retranchaient derrière un excellent programme. Ceux-là ont eu tort.

De très bonne foi, ils ont cru; de grand cœur, ils se sont mêlés à un groupe d'hommes dont les convictions changent avec les circonstances et avec les intérêts.

Dans ce groupe on voyait des visages que l'on avait vus un peu partout... excepté chez des républicains: on y entendait des déclarations qui n'avaient rien de démocratique, et l'on pouvait y constater des états d'âme vraiment suggestifs...

Car, nous affirmons — et nous le prouverons — que, demain, si un candidat sérieux, sincère, défendait le même programme qu'adoptait hier M. Pagès-Lechesne, la phalange jeune et militante de la faction mécontente et ambitieuse serait contre ce candidat.

Il est parfois intéressant d'examiner silhouette par silhouette les militants d'un parti d'occasion.

Alors que la veille, ces gens n'auraient pas hésité à répudier, à combattre, à injurier un candidat sincère qui aurait franchement arboré un programme réformateur, — le même que celui qu'ils ont soutenu dimanche, — nous les avons vu naguère, nous les verrons demain soutenir, oh! non pas un programme, mais un homme qui affichait ou affichera des sentiments quasi-révolutionnaires!

Voilà pourquoi nous avons été étrangement surpris de voir quelques sincères mêler — sans enthousiasme — leur bulletin avec ceux de ces farouches...

Ils doivent regretter déjà ce bulletin mal employé!

Mais, malgré tout, rares ont été ceux qui, sincèrement, ont apporté leur appoint à la phalange où, plus nombreux, au contraire, se trouvaient ceux qu'une conception d'un état politique quelconque n'a jamais bien préoccupé; où se trouvaient encore tous ceux que nous rencontrons dans toutes les combinaisons louches, par haine de ce qui est trop vrai, de ce qui est trop juste... Braillards incorrigibles et inconscients, malgré des airs d'apôtre et de pontife, ils sont brûlés, leurs sentiments sont aujourd'hui connus. Mais ne récriminons plus, car la victoire est complète: réjouissons-nous, la part que nous avons prise à la lutte nous donne bien ce droit.

Cependant, il ne faudrait pas permettre le renouvellement de divisions possibles et de tentatives aussi grossières contre la République.

Pour cela il n'y a qu'une chose à faire, et M. Rey l'a bien compris quand il a poussé le cri que nous aurions voulu entendre depuis longtemps: « En avant! »

LA RÉD.

L'ÉLECTION DE LA RÉOLE

Voici les résultats de l'arrondissement de la Réole, où M. Chaigne, le distingué Procureur de la République de Cahors était candidat:

Inscrits: 16.709. — Votants: 13.891

Suffrages exprimés: 13.710

M. Chaigne, républicain ministériel, 6 481 voix; Laroze, républicain, 5,814; Robert Mitchell, nationaliste, 1,307; Portas, collectiviste, 95; Raymond, 1; Fournerot, socialiste, 12.

Il y a ballottage.

Nous applaudissons chaleureusement au succès de M. Chaigne, le sympathique procureur de la République de Cahors qui arrive premier avec une belle avance.

Le 11 mai, le succès complet de M. Chaigne n'est pas douteux; M. Chaigne sera député, mais Cahors perdra un excellent fonctionnaire qui ne compte parmi notre population que des amis.

Société Agricole

La Société Agricole et Industrielle du Lot, se réunira jeudi 1^{er} mai 1902, à trois heures précises du soir, dans le lieu ordinaire de ses séances, au Conservatoire rue du Lycée.

Ordre du jour

- 1^o Lecture du procès-verbal;
- 2^o Admission de nouveaux membres;
- 3^o Elaboration du programme des primes générales (1902).

Véloce-Sport-Cadurcien

Les membres du V.-S.-C. sont priés d'assister à l'Assemblée Générale de la Société, qui aura lieu le mercredi 30 courant à 8 heures et demie, au Siège du Club.

Ordre du jour

Compte-rendu du Trésorier. Approbation du calendrier sportif. Questions diverses.

Fête de l'Ascension 8 Mai 1902

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de l'Ascension 1902, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions des tarifs spéciaux G. V n^o 102, du mardi 6 au lundi 12 mai inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du mardi 13 mai.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 13 mai.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 22 au 29 avril 1902

Naissance

Cavalié Jeanne-Marguerite, rue Paramelle 8. Blanc Françoise-Alice, à Larozière.

Publications de mariages

Chapuis Robert, architecte et Deltheil Andrée, sans profession. Lasfargues Jean-Marie, monteur au chemin de fer et Pelras Marie-Julia, robeuse. Coudere Alitte, employé au chemin de fer et Sadoul Claire, sans profession.

Décès

Raynal Marie, épouse Courtès, 40 ans, à l'hospice.

Cambornac Louis, ancien pharmacien, 85 ans, à l'hôtel des Ambassadeurs.

Gary Marie, épouse Larroque, 43 ans, robeuse, rue du Port-Bailier.

Jouffreau-Lacroz Alexis-Antoine, chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'honneur, 99 ans, célibataire à l'hospice.

Bessières Catherine-Anais, veuve Filhol, 84 ans, sans profession à Cabessut.

Guiches Gaspard, ancien facteur, 80 ans, à l'hospice.

Bacon Marietta, épouse Despoux, 69 ans, à l'hospice.

Veyres Jeanne, dite Mélanie, 82 ans, veuve Bertrand, sans pr. rue de la Mairie, 10.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Foire du 25 avril. — Les candidats aux élections législatives, en train de faire leur campagne électorale, qui touche à sa fin, ont eu une belle occasion pour exposer leurs programmes qu'ils ont pu développer à loisir et auxquels assistaient une grande population. Néanmoins notre foire a été fort belle. Voici les cours pratiqués:

Bêtes à cornes, 350 paires; il s'est fait beaucoup de transactions.

Veaux, 28, vendus de 0,95 à 1 fr. le k.

Bêtes à laines, 950: cours très animé; gras vendus 0 fr. 70 le kilo.

Porcs gras, vendus 45 fr. les 50 kilos; porcelets 250, il y a baisse.

Volailles 450 paires. Poules vendues 0 fr. 60 la livre; poulets jeunes vendus 0 fr. 90 la livre.

Lapins domestiques, vendus 0 fr. 30 la liv. Pigeons, de 0,90 à 1 fr. 20 la paire.

Osons, 700 vendus 3 à 4 fr. 50 la paire. Canetons, 300 vendus de 2 50 à 3 fr. 25 la paire.

Enfs 7 000 vendus 0 fr. 55 la douzaine. A la halle.

Bé. 205 hect. vendus 17 francs 25 l'hect. Maïs, 50 h. vendus 12 fr. 50 id.

Avoine 45 h. vendus 10 fr. 60 id. Pommes de terre 40 h. vendus 5 fr. id.

Haricots 3 h. vendus 25 fr. id.

Arrondissement de Gourdon

A. M. A. Girles

SECRÉTAIRE DU COMITÉ RADICAL

Notre article « Leur attitude » nous vaut une longue réponse de M. A. Girles, de Gourdon.

Est-il utile de répliquer? Est-il utile de discuter point par point les affirmations de A. Girles?

Nous ne le pensons pas, car, aujourd'hui, les préoccupations des républicains doivent être ailleurs qu'aux polémiques.

Nous aurions cru utile cependant de répondre à bien des points de la lettre publiée par l'Union.

N'en ayant pris connaissance que quelques minutes avant le tirage de notre numéro du 26 avril, nous n'avons pu le faire et aujourd'hui, après le scrutin du 27, il est trop tard.

Mais quelques lignes sont nécessaires, non pour nous disculper, mais pour dissiper un malentendu que crée M. A. Girles et qu'aggravent des lettres anonymes grossières qui nous ont été adressées de Gourdon.

M. A. Girles affirme que notre article est injurieux pour les radicaux et pour les socialistes.

A. Girles fait erreur: nous avons non injurié, mais blâmé des radicaux, des socialistes, et non les radicaux, les socialistes.

Nous nous sommes élevé contre ceux qui, se déclarant tels, ont affirmé publiquement que jamais leur vote ne serait acquis au candidat du Congrès.

M. A. Girles est-il dans ce cas? Il défend avec tant de chaleur son idée, il étale avec tant de sincérité, dans l'Union Républicaine, ses convictions démocratiques que nous nous permettrons de lui dire qu'il a peut-être eu tort de prendre la défense de ceux que nous avons voulu viser. Notre article s'adressait à quelques hommes et non à la totalité des démocrates et dès lors nous regrettons que M. A. Girles ne l'ait pas compris.

Car nous sommes avant tout pour la discipline républicaine et nous l'avons prouvé!

M. A. Girles défend résolument M. Fleuret: nous ne l'en blâmons pas; M. Fleuret est un radical sincère, un démocrate convaincu, que nous connaissons et estimons et

que nous avons même personnellement et souvent défendu contre les perfidies de certains individus qui, peut-être, ont fait semblant de le soutenir dans la lutte électorale.

M. Fleuret est un honnête républicain, c'est un franc caractère et une conscience au-dessus de toute vilénie; nous ne nous sommes jamais permis de douter de lui.

M. A. Girles le reconnaîtra.

Voilà le seul point de la lettre de M. Girles qui méritait d'être précisé, car malgré des expressions déplacées et des insinuations un peu légères, si M. A. Girles, dans sa lettre, ne nous reconnaît pas qualité pour lancer l'anathème sur de faux démocrates, il ne nous conteste pas la qualité de républicain.

Certes, cela nous défendons à quiconque de nous le contester, car, plus que tout autre, nous aimons ce titre, autant que tout autre nous l'avons mérité, et en terminant nous dirons à M. A. Girles que c'est parce que nous nous croyons sincère républicain que nous nous sommes élevé contre ceux qui faisaient mauvaise besogne.

Nous avons été violent, car nous n'avions pas à prendre des ménagements pour fustiger et menacer de faux bonshommes, sans nous croire cependant capable de faire peur. — malgré que les lettres injurieuses qui nous ont été adressées fussent toutes anonymes.

L. B.

P.-S. — Au reste, M. Girles sera aujourd'hui de notre avis lorsque nous lui répéterons que nous avons mieux à faire qu'à polémiquer.

On nous affirme que l'union est un fait accompli entre tous les républicains de l'arrondissement. C'est le seul point qui nous ténait au cœur, car une seule chose nous préoccupait : LE SUCCÈS DU PARTI DÉMOCRATIQUE.

Dès lors, l'entente étant faite, le succès ne fait plus aucun doute.

VAYRAC. — M. Marius Salamagne nous écrit pour nous déclarer que M. Lachize n'a vu dans son café « aucun fonctionnaire » contrairement à ce qu'on nous avait écrit.

Si ce n'est là, c'est ailleurs, sans doute, qu'à eu lieu l'entrevue; au surplus nous avons, pour l'instant, d'autres questions à traiter que celle de savoir si le café de M. Marius S. a eu ou non la visite d'un fonctionnaire...

M. Marius tenait à la rectification, voilà qui est fait, tout en réservant les droits de notre correspondant, cela va sans dire.

UZECH. — La grêle. — Dimanche au soir 27 avril 1902 la grêle a éprouvé la commune d'Uzech, la vigne, tous les arbres fruitiers et les prairies artificielles sont ravagés. Les b'és étant encore en herbe cette récolte n'est pas atteinte.

SAINT-GERMAIN. — Foire. — Foire passablement belle et bonne sous tous les rapports. Affaires actives et nombreuses aux divers foirails de la localité avec hausse sensible sur tout le bétail.

Bœufs de boucherie, de 34 à 36 fr. les 50 kilos; d'attelage, de 400 à 800 fr. la paire

Bœuvillons de 300 à 350 fr. la paire; veaux de 0,80 à 1 fr le kilo.

Brebis avec agneaux, de 30 à 37 fr. la p.; agneaux de boucherie ou d'élevage, de 16 à 20 fr. pièce.

Porcs de charcuterie, de 50 à 60 fr les 50 kilos; porcelets d'élevage, de 18 à 30 fr. pièce.

Volaille de 0,50 à 0,60 le 1/2 kilo.; oisons de 3 à 4 fr. la paire; œufs 0 fr. 60 la douzaine.

La pluie qui le soir est tombée en abondance à un peu dérangé la foire.

BULLETIN FINANCIER

Tout le monde à la bourse paraît satisfait du résultat des élections d'hier, les ministériels les considèrent comme excellentes et les antiminstérielles manifestent leur contentement.

On ne s'est guère occupé que de la liquidation qui commence demain par la réponse des primes.

Le marché de nos rentes a été assez animé et les cours discutés: le 3 0/0 se clôture à 100,92 a reculé à 100,65 pour reprendre à 100,77 dernier cours; le 3 1/2 0/0 cote 102,50.

Le Crédit Foncier est à 732; le Comptoir

National d'Escompte à 652; le Crédit Lyonnais à 1031 et la Société Générale à 608.

Les Chemins français ont baissé: le Lyon à 1545; le Nord à 1960 et l'Orléans à 1560.

Le Suez a baissé de 15 francs à 3960.

L'Extérieure revient à 78,72; l'Italien est ferme à 101,25; le Portugais cote 28,77; le Russe 3 0/0 1891 à 84,40; le Turc D. à 25,87; la Banque Ottomane à 565.

Le Serbe 4 0/0 unifié se négocie à 68,25.

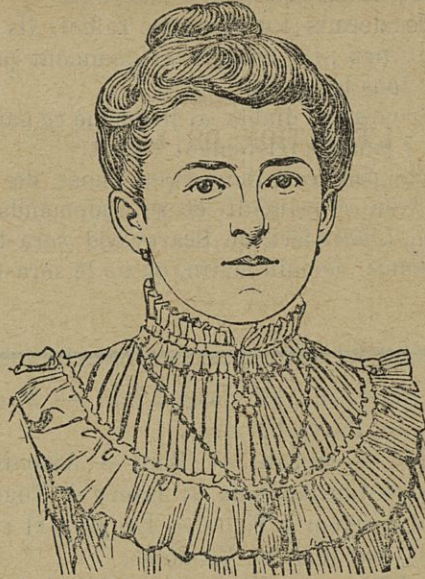
BESOIN DE FORCES.

L'Enfant toussait et continuait à maigrir.

Toute sérieuse maladie laisse après elle une dangereuse faiblesse. Ce qu'il faut alors c'est le remède qui ramène la force; en voici le nom:

Perréon (Rhône), 16 août 1901.

Messieurs Notre fille Stéphanie, âgée de 13 ans, ayant eu, il y a quelques années, une méningite était, depuis, restée excessivement faible. Elle s'enrhamaient facilement, se plaignait toujours de courbatures, de fatigue générale.



Stéphanie LAVEUR

Elle était toute pâle, toute amaigrie et au moment des premiers froids prit la grippe. Tisanes, sirops, remèdes de toutes sortes furent employés mais sans succès. L'enfant continuait à tousser et s'affaiblissait considérablement. Nous nous rappelâmes fort à propos l'Emulsion Scott et lui en donnâmes à ce moment. Votre souveraine préparation a entièrement confirmé les éloges qu'on en fait journellement. Elle a réussi à guérir notre fillette qui jouit maintenant d'une robuste santé. Merci mille fois. Laveur.

N'attendez pas qu'une grave maladie s'empare de votre enfant; s'il n'est pas dans son assiette, s'il prend froid, se fatigue vite, s'il manque d'énergie et si ses joues roses perdent leurs couleurs, donnez-lui de suite l'Emulsion Scott, le reconstituant par excellence. Il vous sera ainsi plus facile de le conserver en bonne santé que de le soigner une fois malade.

Depuis nombre d'années l'Emulsion Scott est reconnue comme le remède souverain là où se fait sentir le besoin de forces, chose toute naturelle puisque les trois éléments qui la composent: huile de foie de morue et hypophosphites de chaux et de soude reconstituent sang, os et tissus, et en font, par leur mélange scientifique, un inestimable remède, spécialement pour les enfants qui en sont gourmands tant il est agréable à prendre. L'Emulsion Scott a d'ailleurs déjà sauvé des milliers de bébés.

Assurez-vous bien que ce que vous achetez est réellement l'Emulsion Scott; elle seule vous guérira, au contre arides imitations, sirops et autres substitutions qui ne vous auraient pas guéri et que, d'ailleurs, vous délaisseriez bientôt après avoir essayé l'Emulsion Scott. Elle ne se vend qu'en flacons dont l'enveloppe couleur saumon est revêtue de la marque: l'homme portant une grosse morue. Échantillon sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à Delouche et C^{ie}, ph. 2, place Vendôme, Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Assemblée générale annuelle du 27 mars 1902

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale ordinaire le jeudi 27 mars, au siège de la Société, pour statuer sur les comptes de l'exercice 1901.

Les chiffres suivants présentés, dans le rapport du Conseil, sont la preuve manifeste du développement des opérations de la Société et de sa clientèle: Le mouvement général de la Caisse passe de 34 milliards à 38 milliards; celui du Portefeuille commercial est en augmentation de plus de 200 millions et s'élève à 35.277.130 effets représentant près de 14 milliards et demi; les encaissements de coupons se montent à plus de 452 millions et les ordres de Bourse au comptant, qui ont également augmenté, se chiffrent par 1 milliard 742 millions. Le solde des Comptes de chèques qui, au 31 décembre 1900, était de 232.647.265 fr., représenté par 93.332 comptes, s'élève, au 31 décembre 1901, à 251.771.989 fr., représenté par 101.383 comptes; le solde de ces mêmes comptes, au 28 février 1902, est de 264.156.465 fr.

Le nombre des actionnaires de la Société est en nouvelle augmentation et dépasse 23.000.

La Société possède un réseau d'agences et de bureaux très complets; néanmoins elle a encore créé, en 1901, 11 bureaux situés à Bourneville-Bains, Châteaufort-sur-Var, Dôle, Grave, lines, Moret, Noyon, Provins, Romilly-sur-Seine, St-Amand-Montrond, Uzès, Valence-d'Agén; érigé en agence le bureau de Rochefort-sur-Mer; ouvert à Paris un bureau de quartier, place Victor-Hugo; et dans la banlieue un bureau à Ivry-sur-Seine. Elle procéda à l'acquisition de l'immeuble, place de la Bourse, où elle avait fondé une succursale qui a obtenu de suite un sérieux succès, et elle a fait l'acquisition d'un terrain, rue de Sévres, pour l'édification d'une seconde succursale.

Le service de coffres-forts, établi dans un grand nombre d'agences, est très apprécié des clients.

La Société a continué à s'intéresser aux affaires importantes qui se sont présentées, notamment aux émissions des obligations du chemin de fer Damas-Hamah, des obligations de la Ville de Paris dites du Métropolitain, et des obligations de la Compagnie des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan. Elle a, en outre, participé à la constitution des Sociétés qui assurent l'exécution de la ligne de pénétration en Chine. Elle a également prêté son concours à l'émission de l'emprunt russe de 425 millions, à l'émission de l'emprunt français de 265 millions et à l'émission de l'emprunt de la Guadeloupe.

Enfin, elle a réalisé diverses opérations de placement ou d'émission ne comportant aucun engagement ferme de sa part, pour le compte de Compagnies dont les actionnaires ou les obligataires figurent, en grande partie, dans sa clientèle. Elle a créé, sous le nom de Banque du Nord, une filiale en Russie, au capital de 5 millions de roubles. Les patronages acquis à cette institution nouvelle lui ont immédiatement assuré un courant d'affaires sérieux.

Le rapport fait connaître que la sentence définitive du Tribunal arbitral de Lausanne dans l'affaire de la Participation Guano, a été rendue, que la validité de la créance de la Participation sur le Gouvernement du Pérou a été formellement reconnue et qu'il a été décidé qu'elle avait droit au bénéfice de la garantie du Guano. Les recettes du port du Callao ont continué leur marche progressive et ont été plus importantes en 1901 qu'on ne l'avait vu depuis longtemps.

Les bénéfices nets de la Société, y compris le reliquat de l'exercice précédent, ont atteint 5.143.684 fr. 34 c., sur lesquels 2 millions ont été payés aux actionnaires le 1^{er} octobre 1901. Le Conseil a proposé de distribuer, à partir du 1^{er} avril 1902, 8 fr. 50 c. par action, soit, après déduction de l'impôt sur le revenu, 8 francs nets, et de mettre à la réserve 253.428 fr. 80 c. Cette répartition porte le rendement de l'exercice à 5,93 0/0 du capital versé.

Le rapport des censeurs-commissaires expose que les censeurs ont procédé, dans le cours de l'année, à de nombreuses vérifications, et qu'ils ont toujours reconnu que les services fonctionnaient d'une manière irréprochable. Il demande aux actionnaires d'approuver le bilan et les comptes qui leur ont été présentés.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1901 et adopté, à l'unanimité, les propositions du Conseil relatives à l'application au portefeuille de titres, de la réserve spéciale, et à la fixation du dividende. Elle a réélu administrateurs, MM. Brodin et de Sessevalle. Elle a nommé: administrateurs, MM. le baron de Crauzannes, Defontaine et G. Bonillat; et censeur, M. Lavallée. Enfin, elle a nommé commissaires pour l'exercice 1902, MM. Lavallée, Thirria et Weiche.

APRÈS LA PARTIE DE CARTES

Au moment où nous pénétrâmes dans la petite salle du café attenante à l'épicerie de Monsieur Firmin Batut, il jouait aux cartes avec un ami. « Aseyez-vous » nous dit-il « je n'en ai pas pour longtemps. » Effectivement quelques instants

après il abattait victorieusement ses cartes sur la table.

Monsieur Firmin Batut habite 11 rue Jean Suard à Toulouse (Haute-Garonne). C'est un solide gaillard à la figure franche et gaie. Comme nous le félicitâmes sur sa bonne mine, sa physionomie devint sérieuse. « Vous n'auriez pas causé ainsi il y a quelques années. » nous dit-il, « pendant longtemps j'ai été resté bête et jaune comme un citron, maintenant je suis solide comme un roc ainsi que je vous l'écrivais le 5 juin 1901. » La lettre à laquelle notre correspondant faisait allusion nous avait fort intéressé, son authenticité ne laissant aucun doute, car M. Lieu, Commissaire de police du 1^{er} arrondissement à Toulouse avait légalisé la signature.

« Pendant quinze ans, » y disait Monsieur Firmin Batut, « j'ai cruellement souffert d'un asthme, j'étais alors boitiller et la poussière de farine que je respirais augmentait encore mes malaises. J'avais de violentes quintes de toux qui me faisaient passer les nuits entières sans dormir, je crachais après beaucoup d'efforts des mucosités très épaisses et d'un aspect grisâtre, j'étais épuisé, mes bras et mes jambes étaient démouillés et je n'étais plus que l'ombre de moi-même. J'avais les intestins obstrués, les selles étaient dures et rares, je devins sombre et morose car l'avenir me paraissait sous les couleurs les plus noires. Quand les étouffements me prenaient, j'étais comme un soufflet comprimé qui ne pourrait rendre une plus grande quantité d'air que celle qu'il aurait aspirée. Aucun remède ne m'avait soulagé lorsqu'un jour j'eus le bonheur de trouver un petit livre qui m'apprit que la principale cause de mon mal était la dyspepsie ou indigestion chronique et que les matières corrompues provenant du mauvais fonctionnement de l'estomac paralysaient les fonctions des muqueuses et des poumons. J'appris aussi qu'un pharmacien de Lille, Monsieur Oscar Fanyau, était propriétaire d'un merveilleux remède qui guérissait rapidement et sûrement cette terrible maladie. J'achetai sur les champs un flacon de Tisane américaine des Shakers (tel était le nom de ce médicament). Dès les premières doses, les intestins furent dégagés et les évacuations redevinrent libres et abondantes, ce qui me soulagua beaucoup, je respirai plus facilement, la toux cessa et je ressentis un bien-être que je ne connaissais plus depuis quinze ans. Je continuai un traitement aussi salutaire et fus finalement délivré de tous mes malaises. Depuis deux ans, je n'ai jamais rien plus éprouvé, aussi suis-je heureux de rendre un public hommage à un remède aussi précieux. »

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX
			EXTRÊMES
Bœufs.	1206	1205	0 86 à 1 44
Vaches.	461	461	0 84 à 1 38
Taureaux.	130	130	0 78 à 1 14
Veaux.	1352	1300	1 55 à 2 40
Moutons.	12148	11000	1 40 à 2 04
Porcs.	4426	4426	1 08 à 1 48

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX
			EXTRÊMES
Bœufs.	167	131	57 à 70
Vaches.	24	19	40 à 65
Moutons.	1173	612	73 à 86
Porcs.	1092	946	46 à 52

ANÉMIE EN 20 JOURS
 QUÉRISON RADICALE PAR
 L'ÉLIXIR DE S^T VINCENT DE PAUL
 Le Seul autorisé spécialement
 par le Gouvernement pour la France
 PAUVRETTÉ du SANG, CHLOROSE
 PALES COULEURS, FLÉURS BLANCHES
 NEURASTHÉNIE
 CONVALESCENCE de toutes les Maladies.
 Brochure franco. Toutes Pharmacies, Paris.

CHAPELLERIE DE LUXE

à l'ACTUALITÉ

Reprise de l'ancienne

MAISON

ALCHIÉ

G. LALEMAN
 GENDRE ET SUCCESSEUR
 81, RUE DE LA MAIRIE

Cannes

Parapluies

Ombrelles

MODES POUR DAMES

OUVERTURE DU MAGASIN LE 10 MARS 1902

INSTALLATION NOUVELLE

A PARTIR DU 1^{er} AVRIL

MADemoiselle
MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE
UN JOLI TÊNOR

XII

Le Secret

Il passa une nuit très agitée et jura comme un païen, quand, en se réveillant, il vit le temps qu'il faisait.

Il se remonta en buvant beaucoup d'eau-de-vie jusqu'à l'heure du déjeuner. Pendant le repas, il bavarda, raconta des histoires, et cela le secoua.

Mlle Talbot partit pour Scarswood presque tout de suite après le déjeuner.

Dantrée lui offrit son bras jusqu'à sa voiture et l'aida à y monter d'un air très ennuyé.

— Je suppose que je dois dire à Catherine que vous l'aimez éperdument, dit la jeune fille en riant, et je crois également que nous ne nous verrons pas avant le grand moment ; tâchez au moins d'avoir alors un visage moins

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

consterné. Comment les longues heures de cette journée se passeront-elles ? C'est ce que Dantrée n'a jamais su. Il sentait, à n'en pas douter, que quelque chose allait arriver, mais il aurait été fort embarrassé de dire quoi. Marie viendrait-elle ou ne viendrait-elle pas ? Il l'ignorait, mais pour sûr, un événement extraordinaire se préparait.

— Les pressentiments sont des niaiseries de bonne femme, se disait-il à lui-même. C'est la cuisine de Scarswood et de Morecombe et aussi cet affreux temps qui m'auront assombri. Mais c'est égal, je voudrais que cette journée fût passée.

Son hôte l'observait avec curiosité de sa fenêtre, errant çà et là tout comme une âme en peine.

Les mariés, le jour de leur noce, peuvent être émus, mais pas tant que cela.

— Ce garçon a certainement l'esprit tourmenté, se dit le châtelain de Morecombe. Ce mariage est, en somme, une très sotte affaire. C'est une si singulière fille que cette petite Catherine... Qu'elle folle idée a-t-elle eue d'aller se jeter à la tête de cet inconnu, et quel fou j'ai été moi-même de l'amener à Morecombe !... Enfin, ce qui est fait est fait. Pourvu que le gaillard n'ait pas déjà pris femme à la Nouvelle-Orléans !

Dans l'après-midi, notre marié se jeta sur son lit et dormit profondément pendant plusieurs heures.

Quand il s'éveilla, il eut une impression de bien et de soulagement en voyant les bou-

gies allumées. Enfin, cette triste journée était passée... Le valet de chambre de Talbot était debout près du lit, le suppliant de se lever.

— Excusez-moi, monsieur, de venir vous troubler, mais mon maître m'en a donné l'ordre et il est six heures et demie. Il est temps de vous habiller.

Dantrée sauta à bas du lit. — Quel temps fait-il à présent, Lewis ? demanda-t-il. L'orage est-il passé ? Non, il est plutôt plus violent. Où est votre maître ?

— Dans son appartement. Il s'habille, monsieur. Permettez-moi de vous aider à en faire autant, monsieur, si vous le voulez bien. Le dîner est pour une heure plus tard que de coutume, monsieur. Vous n'avez que juste le temps de vous habiller.

Lewis était un valet de chambre modèle. A sept heures et demie, Dantrée descendit pour dîner.

Il était en grande tenue : boutons de diamant, habit noir, cravate blanche, bottes vernies, enfin prêt pour le sacrifice.

Il dina en tête à tête avec Talbot. Ils mangèrent peu ; ils étaient évidemment préoccupés tous les deux.

— Pourquoi diable ai je amené ce garçon-là ici ? pensait tristement Talbot.

— Se passerait-il quelque chose de nouveau ? se demandait et se redemandait le marié. L'héritière de Scarswood sera-t-elle ma femme demain matin, ou ne le sera-t-elle pas ?

Il remonta à sa chambre après le dîner. Il n'étaient pas restés longtemps à table, car il n'était que huit heures.

Il ne tenait pas à arriver à Scarswood trop tôt.

— Je voudrais que tout cela fût fini ! s'écria-t-il d'un ton presque farouche.

— C'est, en effet, une très ennuyeuse affaire. Tu répondit une voix gouailleuse. Mais prenez courage, et si vous voulez, il est temps encore de rester garçon.

Et un petit éclat de rire partit du côté de la porte.

Dantrée se retourna en jurant, et se trouva nez à nez avec Richard.

— Je vous demande pardon, monsieur Dantrée, car vous ne paraissez pas très satisfait de me voir. Ce n'est pas, d'ailleurs, très étonnant.

— D'où diable sortez-vous ? demanda Dantrée.

— Je ne sors de nulle part. Je suis venu en voiture de Castelford par la pluie, pour affaire importante... importante pour vous. Huit heures un quart, dit-il, après avoir consulté sa montre. Vous êtes habillé pour la cérémonie ; cela nous donne une heure trois quarts, ce qui est tout à fait suffisant.

— Qu'attendez-vous de moi, monsieur Danterfield ?

— Que vous vouliez bien me comprendre. Rien de plus simple, vous l'allez voir. Nous avons appris des faits nouveaux.

(A suivre)

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e — Sommaire du 1^{er} mai 1902.

V^o Nacla: Chronique. — Paul Bonhomme: Le poulet de province. — Théodore Cahu et Louis Forest: L'oubli (suite). — Daniel Lesueur: L'honneur d'une femme (suite). — Pierre de Lano: Suprême pardon (suite). — Jeanne France: Le luxe... voilà l'ennemi (suite). — Henry Grenet: 100 millions (suite). — Félicien Nacla: Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

**Eviter les Contrefaçons
CHOCOLAT
MENIER
Exiger le véritable Nom**

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
Rue Jacob, 56, à Paris

**LA
MODE ILLUSTRÉE**
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4^e

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE
SUN CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus, 2^o Une gravure colorisée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisseries, de croquet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction

de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Omnibus mis en vente par la C^e d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grands omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hôpital près de la gare de Paris-Austerlitz.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert. 2^o en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

1 ^o DE PARIS à TOURS.	Premières livraisons d'une collection qui sera continuée
2 ^o DE TOURS à NANTES.	
3 ^o DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.	
4 ^o D'ORLÉANS à LIMOGES.	
5 ^o DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Lapeugère à la Bourboule et au Mont-Dore.	
6 ^o DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.	

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris

(*via* Montauban-Cahors-Limoges ou *via* Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bord-aux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*via* Montauban-Cahors-Limoges ou *via* Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

PELERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Loz) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains régionaux de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. N° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Ouessant, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperle, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Chateaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Élections législatives de 1902

SCRUTIN DU 27 AVRIL 1902
DÉPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

RÉSULTATS PAR COMMUNES

CANTON DE CAHORS (Nord)						
	Inscrits	Votants	Rey	Séguy	Pagès-Lechesne	Divers
Cahors (nord) (Hôtel de V. / Palais de J.)	1092	860	362	321	166	
Cahors (sud) (Théâtre / Lycée)	615	508	244	167	85	
Espère	809	675	333	164	176	
Lamadelleine	640	544	266	133	133	
Larroke-des-Arcs	101	83	56	15	12	»
Mercuès	158	134	80	35	15	4
Pradines	146	109	62	44	3	2
Valroufié	208	168	65	88	13	5
	313	277	154	86	32	1
	147	113	48	46	18	1
CANTON DE CAHORS (Sud)						
Arcambal	328	287	161	113	12	1
Labastide-Marnhac	302	243	70	111	62	»
Montat (le)	184	148	84	37	27	»
Trespoux-Rassiels	208	145	66	49	28	2
CANTON DE ST-GÉRY						
Berganty	103	87	46	38	2	1
Bouziès	93	82	54	23	4	1
Cours	213	179	112	64	3	»
Crécols	110	82	29	48	1	2
Esclauzels	150	124	94	28	2	»
St-Cirq-Lapopie	377	305	192	45	67	»
St-Géry	252	204	108	80	15	1
Vers	231	200	92	97	8	3
CANTON DE LIMOGNE						
Beauregard	199	176	82	90	4	»
Calvignac	203	160	133	24	3	»
Cénevières	195	165	125	28	4	2
Concots	234	209	99	105	2	3
Laramière	239	189	62	118	4	5
Limogne	374	309	148	144	17	9
Lugagnac	107	96	27	60	9	»
Promillères	186	155	53	90	2	1
	233	140	60	70	4	1
CANTON DE LALBENQUE						
Aujols	183	154	67	83	3	1
Bach	172	148	42	105	1	»
Belfort	419	312	133	160	15	4
Belmont	146	124	30	94	»	»
Cieurac	202	154	82	54	18	»
Cremps	197	173	21	146	5	1
Escamps	148	119	63	51	3	2
Flaujac	124	113	79	32	»	2
Fontanes	249	191	105	80	5	1
Laburgade	113	100	60	36	3	»
Lalbenque	584	508	245	225	36	5
Montdouce	256	201	101	96	4	»
Vaylats	238	189	92	92	2	3
CANTON DE LAUZÈS						
Blars	145	109	36	54	19	1
Cabrerets	241	203	135	52	13	8
Cras	128	108	78	25	5	»
Lauzès	139	115	89	24	2	»
Lentillac	133	120	82	29	9	»
Nadillac	70	65	42	20	2	1
Orniac	104	84	55	21	5	3
Sabadel	163	118	74	40	4	»
Sabadel	208	169	129	33	3	4
St-Cernin	180	119	65	51	1	2
St-Martin-de-Vers	160	131	52	51	27	1
Sauliac	219	183	112	69	1	1
CANTON DE LUZÉCH						
Luzech	546	440	215	133	94	3
Albas	470	360	146	19	194	1
Anglars-Juillac	176	158	48	38	71	1
Bélaye	200	162	76	22	63	1
Caillac	240	164	60	43	56	5
Cambayrac	87	69	19	23	26	1
Carnac-Rouffiac	209	147	21	43	73	»
Castelfranc	161	142	63	38	41	»
Donelle	345	298	134	116	42	6
Parnac	185	146	33	69	43	1
St-Vincent	363	276	128	60	85	3
Sauzet	208	175	54	23	98	»
Villesèque	266	224	118	57	45	4

CANTON DE CASTELNAU-MONTRATIER						
	Inscrits	Votants	M. REY	M. SÉGUY	M. Pagès-Lechesne	Divers
Castelnau	1071	797	346	275	160	15
Cézac	133	103	56	22	25	»
Flaugnac	335	257	146	79	28	4
Lhospitalet	180	143	57	78	6	2
Pern	246	204	114	73	17	»
St-Alauzie	154	113	76	19	17	1
St-Paul-Labouffie	243	178	76	94	7	1
CANTON DE PUY-L'ÈVÈQUE						
Puy-l'Evêque	710	583	169	142	263	9
Duravel	392	301	134	67	90	10
Floressas	160	133	80	31	21	1
Grézels	187	153	37	36	77	3
Lacapelle-Cabanac	114	95	62	25	6	2
Lagardelle	99	86	57	8	18	1
Mauroux	203	156	76	60	18	2
Montcabrier	290	217	155	28	33	1
Pescadoires	68	48	21	6	20	1
Prayssac	663	550	166	115	260	19
St-Martin-le-Redon	140	109	61	17	31	»
Sérignac	201	161	84	55	20	1
Soturac	323	271	103	58	103	7
Touzac	145	121	51	10	54	6
Vire	172	142	63	23	52	4
CANTON DE CAZALS						
Arques (les)	215	168	89	58	21	»
Cassagnes	178	140	111	3	25	1
Cazals	259	222	131	74	13	4
Frayssinet-le-Gélat	271	230	187	20	20	3
Gindou	229	192	90	75	23	4
Goujounac	166	140	121	6	13	»
Marminiac	367	270	173	23	72	2
Montcléra	277	238	117	112	8	3
Pomarède	108	72	56	1	14	1
St-Caprais	104	93	58	23	11	1
CANTON DE MONTCUQ						
Bagat	181	127	64	47	12	4
Belmontet	127	96	70	14	11	1
Le Boulvé	182	151	75	58	17	1
Fargues	151	119	66	47	5	1
Lascabanes	185	179	65	39	57	5
Lebrail	113	86	57	17	13	1
	132	96	62	14	11	1
St-Laurent	168	130	61	30	37	2
St-Matrè	86	76	54	6	16	»
St-Pantaléon	177	147	84	34	26	3
Saux	86	78	51	18	8	1
Valprionde	166	142	87	45	7	3
CANTON DE CATUS						
Catus	446	354	194	141	16	3
Boissières	190	156	139	12	1	4
Calamane	117	98	48	41	6	3
Crayssac	184	154	82	50	22	»
Franoulès	171	149	131	11	5	3
Gigouzac	132	115	103	8	4	»
Les Junies	212	178	86	28	63	1
Labastide-du-Vert	206	138	98	24	13	3
Lherm	235	180	82	8	90	1
Maxou	234	209	142	48	15	4
Mechmont	96	81	46	33	2	»
Montgesty	264	167	78	58	28	3
Nuzéjols	119	96	83	3	10	»
Pontcirq	161	110	55	19	36	»
St-Denis	138	118	114	1	0	3
St-Médard	157	133	75	46	12	»

RÉSULTATS PAR CANTONS

Puy-l'Evêque	1319	681	1066
Cazals	1133	395	220
Montcuq	1249	519	412
Lalbenque	1120	1254	95
Castelnau	871	640	260
Cahors (ville)	1205	800	541
Cahors (Nord)	465	314	93
Cahors (Sud)	381	310	129
Limogne	943	1036	79
Catus	1566	531	323
Saint-Géry	727	423	102
Luzech	1115	684	931
Lauzès	949	469	91
Totaux	13032 (Elu)	8056	4342

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

RÉSULTATS PAR CANTONS

	Inscrits	Votants	M. VIVAL	M. ROZIÈRES	M. MAGNE	M. ESPINASSE
Cajarc	2141	1806	1143	313	270	69
Figeac (Ouest)	2183	1700	1161	327	133	73
Figeac (Est)	4629	3767	2635	807	199	103
Lacapelle-Marival	3797	3158	1512	679	780	106
Livernon	2497	2030	1001	436	495	88
St-Céré	3556	3039	1735	452	657	160
Latronquièrre	2881	2454	1422	730	195	82
Bretonoux	3627	2934	1819	398	612	88
Totaux	24288	19996	12428 (Elu)	4142	3341	769

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

RÉSULTATS PAR CANTONS

	Inscrits	Votants	M. MALVY	M. LACHÏÈZE	M. FLEURET
Gourdon	3403	2741	438	764	1529
Martel	3478	2877	1347	1490	17
Salviac	1939	1564	735	726	94
Labastide-Murat	1980	1604	458	1073	60
St-Germain	2315	1751	933	699	97
Souillac	3219	2557	1674	847	31
Vayrac	2490	1972	1184	756	26
Gramat	3301	2580	966	1548	46
Payrac	1768	1450	684	711	53
Totaux	23893	19096	8419	8614	1953

Ballottage.